

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CC SAUER-PECHELBRONN

Numéro SIRET : **20001305000014**

POSTE COMPTABLE : **TRESORERIE DE SOULTZ-SOUS-FORETS**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **CCSP - BUDGET PRINCIPAL**

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.20 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.21 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.23 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.24 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.25 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.27 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

p.28 A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

p.29 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

p.30 A4 - Etat des provisions

p.31 A5 - Etalement des provisions

p.32 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.33 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

p.34 A8 - Etat des charges transférées

p.35 A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

p.36 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

p.37 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

p.38 B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

p.39 B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

p.40 B1.5 - Etat des autres engagements donnés

p.41 B1.6 - Etat des engagements reçus

p.42 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

p.45 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

p.46 B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

p.47 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

p.48 C1 - Etat du personnel

p.52 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

p.53 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

p.54 C3.2 - Liste des établissements publics créés

p.55 C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

p.56 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.57 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.58 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

Code INSEE 67110	CC SAUER-PECHELBRONN CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	18 051
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	235
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
3 388 551,00	3 338 551,00	185,31	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	328,69	0,00
2	Produit des impositions directes/population	217,56	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	370,23	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	179,99	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	59,32	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	20,48%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	88,78%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	48,62%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement " .

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	8 178 442,07	6 754 922,84
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	293 219,54	
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 1 716 738,77
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		8 471 661,61	8 471 661,61

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	4 357 757,13	5 593 137,83
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	286 485,41	100 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 048 895,29	(si solde positif)
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		5 693 137,83	5 693 137,83
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		14 164 799,44	14 164 799,44

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	939 852,00	131 836,25	782 033,75	782 033,75	913 870,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 195 400,00	42 190,00	1 172 940,00	1 172 940,00	1 215 130,00
014	Atténuations de produits	1 931 183,92	0,00	1 931 183,92	1 931 183,92	1 931 183,92
65	Autres charges de gestion courante	906 419,00	119 193,29	1 030 961,77	1 030 961,77	1 150 155,06
Total des dépenses de gestion courante		4 972 854,92	293 219,54	4 917 119,44	4 917 119,44	5 210 338,98
66	Charges financières		0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	226 259,09	0,00	576 777,91	576 777,91	576 777,91
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	100 000,00		146 000,00	146 000,00	146 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 299 114,01	293 219,54	5 639 897,35	5 639 897,35	5 933 116,89
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 772 543,15		2 078 544,72	2 078 544,72	2 078 544,72
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	447 722,58		460 000,00	460 000,00	460 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 220 265,73		2 538 544,72	2 538 544,72	2 538 544,72
TOTAL		7 519 379,74	293 219,54	8 178 442,07	8 178 442,07	8 471 661,61

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 8 471 661,61

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	45 000,00	0,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	353 585,00	0,00	234 268,00	234 268,00	234 268,00
73	Impôts et taxes	4 001 223,93	0,00	4 333 579,03	4 333 579,03	4 333 579,03
74	Dotations, subventions et participations	1 556 899,00	0,00	1 459 781,00	1 459 781,00	1 459 781,00
75	Autres produits de gestion courante	13 150,00	0,00	13 150,00	13 150,00	13 150,00
Total des recettes de gestion courante		5 969 857,93	0,00	6 054 778,03	6 054 778,03	6 054 778,03
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	51 519,00	0,00	628 291,50	628 291,50	628 291,50
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 021 376,93	0,00	6 683 069,53	6 683 069,53	6 683 069,53
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	68 862,69		71 853,31	71 853,31	71 853,31
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		68 862,69		71 853,31	71 853,31	71 853,31
TOTAL		6 090 239,62	0,00	6 754 922,84	6 754 922,84	6 754 922,84

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 1 716 738,77

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 8 471 661,61

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

2 466 691,41

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	221 970,00	3 108,00	144 112,00	144 112,00	147 220,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	384 575,00	384 575,00	384 575,00
21	Immobilisations corporelles	729 230,00	8 706,34	739 493,66	739 493,66	748 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 650 000,00	274 671,07	1 694 328,93	1 694 328,93	1 969 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 601 200,00	286 485,41	2 962 509,59	2 962 509,59	3 248 995,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	8 125,00	8 125,00	8 125,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	811 394,71	0,00	1 214 848,61	1 214 848,61	1 214 848,61
020	Dépenses imprévues (investissement)	95 057,36		100 420,62	100 420,62	100 420,62
Total des dépenses financières		906 452,07	0,00	1 323 394,23	1 323 394,23	1 323 394,23
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 507 652,07	286 485,41	4 285 903,82	4 285 903,82	4 572 389,23
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	68 862,69		71 853,31	71 853,31	71 853,31
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		68 862,69		71 853,31	71 853,31	71 853,31
TOTAL		3 576 514,76	286 485,41	4 357 757,13	4 357 757,13	4 644 242,54
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						1 048 895,29
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						5 693 137,83

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 054 524,00	100 000,00	809 823,50	809 823,50	909 823,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 054 524,00	100 000,00	811 323,50	811 323,50	911 323,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	240 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	200 000,00	0,00	1 048 895,29	1 048 895,29	1 048 895,29
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	21 819,93	0,00	1 094 374,32	1 094 374,32	1 094 374,32
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		461 819,93	0,00	2 243 269,61	2 243 269,61	2 243 269,61
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 516 343,93	100 000,00	3 054 593,11	3 054 593,11	3 154 593,11
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 772 543,15		2 078 544,72	2 078 544,72	2 078 544,72
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	447 722,58		460 000,00	460 000,00	460 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 220 265,73		2 538 544,72	2 538 544,72	2 538 544,72
TOTAL		3 736 609,66	100 000,00	5 593 137,83	5 593 137,83	5 693 137,83
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						5 693 137,83

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

2 466 691,41

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	913 870,00		913 870,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 215 130,00		1 215 130,00
014	Atténuations de produits	1 931 183,92		1 931 183,92
65	Autres charges de gestion courante	1 150 155,06		1 150 155,06
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	576 777,91	0,00	576 777,91
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	460 000,00	460 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	146 000,00		146 000,00
023	Virement à la section d'investissement		2 078 544,72	2 078 544,72
	Dépenses de fonctionnement - Total	5 933 116,89	2 538 544,72	8 471 661,61

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 471 661,61
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	8 125,00	71 853,31	79 978,31
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	147 220,00	0,00	147 220,00
204	Subventions d'équipements versés	384 575,00	0,00	384 575,00
21	Immobilisations corporelles (6)	748 200,00	0,00	748 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 969 000,00	0,00	1 969 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 214 848,61	0,00	1 214 848,61
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	100 420,62		100 420,62
	Dépenses d'investissement - Total	4 572 389,23	71 853,31	4 644 242,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 048 895,29
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 693 137,83
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	14 000,00		14 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	234 268,00		234 268,00
73	Impôts et taxes	4 333 579,03		4 333 579,03
74	Dotations, subventions et participations	1 459 781,00		1 459 781,00
75	Autres produits de gestion courante	13 150,00	0,00	13 150,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	628 291,50	71 853,31	700 144,81
	Recettes de fonctionnement - Total	6 683 069,53	71 853,31	6 754 922,84

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

1 716 738,77

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 471 661,61

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	100 000,00	0,00	100 000,00
13	Subventions d'investissement	909 823,50	0,00	909 823,50
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	1 500,00	0,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 094 374,32	0,00	1 094 374,32
28	Amortissements des immobilisations		460 000,00	460 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 078 544,72	2 078 544,72
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	2 105 697,82	2 538 544,72	4 644 242,54

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

1 048 895,29

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 693 137,83

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	939 852,00	782 033,75	782 033,75
60611	Eau et assainissement	3 500,00	3 500,00	3 500,00
60612	Énergie - Électricité	37 000,00	32 000,00	32 000,00
60613	Chauffage urbain	9 500,00	10 000,00	10 000,00
60621	Combustibles	19 000,00	17 906,20	17 906,20
60622	Carburants	16 000,00	9 429,83	9 429,83
60623	Alimentation	1 450,00	1 450,00	1 450,00
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	4 000,00	4 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	3,43	3,43
60636	Vêtements de travail	2 500,00	2 492,81	2 492,81
6064	Fournitures administratives	15 000,00	10 169,89	10 169,89
6122	Crédit-bail mobilier	10 000,00	1 260,00	1 260,00
6132	Locations immobilières		9 600,00	9 600,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics		2 068,05	2 068,05
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	20 000,00	6 445,10	6 445,10
615231	Entretien et réparations voiries	1 000,00	0,00	0,00
61551	Matériel roulant	25 000,00	17 786,05	17 786,05
61558	Autres biens mobiliers	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	110 000,00	84 662,33	84 662,33
6161	Assurance multirisques	26 000,00	26 700,52	26 700,52
6162	Assurance obligatoire dommage - construction		30 000,00	30 000,00
6168	Autres primes d'assurance		2 600,00	2 600,00
617	Etudes et recherches	89 000,00	8 418,00	8 418,00
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	4 211,00	4 211,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires		800,00	800,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 400,00	1 500,00	1 500,00
6226	Honoraires	10 000,00	17 800,00	17 800,00
6228	Divers	21 000,00	22 861,72	22 861,72
6231	Annonces et insertions	4 500,00	6 221,00	6 221,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6233	Foires et expositions	700,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	19 000,00	25 879,54	25 879,54
6237	Publications	16 000,00	0,00	0,00
6238	Divers	1 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	20 000,00	1 280,38	1 280,38
6248	Divers		0,00	0,00
6256	Missions	10 000,00	7 000,00	7 000,00
6257	Réceptions	12 000,00	7 627,10	7 627,10
6261	Frais d'affranchissement	21 000,00	7 278,37	7 278,37
6262	Frais de télécommunications	43 000,00	23 864,63	23 864,63
6281	Concours divers (cotisations...)	4 500,00	4 500,00	4 500,00
62875	Aux communes membres du GFP		5 000,00	5 000,00
6288	Autres services extérieurs	330 000,00	345 777,80	345 777,80
63512	Taxes foncières	8 500,00	9 900,00	9 900,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	128,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	174,00	540,00	540,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 195 400,00	1 172 940,00	1 172 940,00
6218	Autre personnel extérieur	200 000,00	132 810,00	132 810,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 200,00	3 100,00	3 100,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	2 500,00	2 050,00	2 050,00
6411	Personnel titulaire		585 000,00	585 000,00
6413	Personnel non titulaire	590 000,00	83 400,00	83 400,00
64168	Autres emplois d'insertion	42 000,00	24 000,00	24 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	109 000,00	105 000,00	105 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	148 000,00	153 000,00	153 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	8 500,00	6 100,00	6 100,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6455	Cotisations pour assurance du personnel	27 000,00	27 000,00	27 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	7 000,00	6 100,00	6 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 700,00	380,00	380,00
6478	Autres charges sociales diverses	18 500,00	21 000,00	21 000,00
6488	Autres charges	22 000,00	9 000,00	9 000,00
014	Atténuations de produits	1 931 183,92	1 931 183,92	1 931 183,92
739211	Attributions de compensation	711 310,92	711 310,92	711 310,92
739221	FNGIR	1 219 873,00	1 219 873,00	1 219 873,00
65	Autres charges de gestion courante	906 419,00	1 030 961,77	1 030 961,77
6531	Indemnités	82 500,00	81 500,00	81 500,00
6533	Cotisations de retraite	3 300,00	3 500,00	3 500,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	21 100,00	21 500,00	21 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	8 519,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie		127 155,06	127 155,06
65548	Autres contributions	185 000,00	190 798,14	190 798,14
657358	Autres groupements		32 500,00	32 500,00
65737	Autres établissements publics locaux	4 500,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	600 000,00	567 686,17	567 686,17
65888	Autres	500,00	322,40	322,40
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	4 972 854,92	4 917 119,44	4 917 119,44
66	Charges financières (b)		0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	226 259,09	576 777,91	576 777,91
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	950,00	950,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	226 059,09	251 827,91	251 827,91
678	Autres charges exceptionnelles		324 000,00	324 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	100 000,00	146 000,00	146 000,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	5 299 114,01	5 639 897,35	5 639 897,35
023	Virement à la section d'investissement	1 772 543,15	2 078 544,72	2 078 544,72
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	447 722,58	460 000,00	460 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	447 722,58	460 000,00	460 000,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 220 265,73	2 538 544,72	2 538 544,72
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	2 220 265,73	2 538 544,72	2 538 544,72
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	7 519 379,74	8 178 442,07	8 178 442,07

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

293 219,54

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

8 471 661,61

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	45 000,00	14 000,00	14 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	45 000,00	14 000,00	14 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	353 585,00	234 268,00	234 268,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	65 000,00	65 000,00	65 000,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	272 050,00	157 050,00	157 050,00
70878	par d'autres redevables	5 535,00	1 418,00	1 418,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv	11 000,00	10 800,00	10 800,00
73	Impôts et taxes	4 001 223,93	4 333 579,03	4 333 579,03
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 130 000,00	3 370 000,00	3 370 000,00
73112	Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises	435 197,00	426 630,00	426 630,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	63 423,00	63 405,00	63 405,00
73114	Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau	67 500,00	67 122,00	67 122,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés		19 900,00	19 900,00
73211	Attribution de compensation	22 840,93	22 840,93	22 840,93
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercommunale	213 763,00	163 681,10	163 681,10
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations		130 000,00	130 000,00
7362	Taxes de séjour	68 500,00	70 000,00	70 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 556 899,00	1 459 781,00	1 459 781,00
74124	Dotation d'intercommunalité	676 531,00	601 488,00	601 488,00
74126	Dotation de compensation des groupements de communes	486 641,00	469 360,00	469 360,00
74718	Autres		45 000,00	45 000,00
7472	Régions		81 495,00	81 495,00
7473	Départements	14 000,00	4 000,00	4 000,00
74748	Autres communes		3 550,00	3 550,00
74758	Autres groupements	17 600,00	33 800,00	33 800,00
7478	Autres organismes	127 400,00	128 780,00	128 780,00
748314	Dotation unique compensations spécifiques taxe professionnelle	1 036,00	1 036,00	1 036,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	109,00	17,00	17,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	28,00	44,00	44,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	84 454,00	91 211,00	91 211,00
748371	Dotation d'équipement des territoires ruraux	149 100,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	13 150,00	13 150,00	13 150,00
752	Revenus des immeubles	13 150,00	13 150,00	13 150,00
7588	Autres produits divers de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		5 969 857,93	6 054 778,03	6 054 778,03
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	51 519,00	628 291,50	628 291,50
7714	Recouvrement sur créances admises en non valeur	8 519,00	2 000,00	2 000,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	16 000,00	18 000,00	18 000,00
774	Subventions exceptionnelles	27 000,00	123 923,50	123 923,50
7788	Produits exceptionnels divers		484 368,00	484 368,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		6 021 376,93	6 683 069,53	6 683 069,53
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	68 862,69	71 853,31	71 853,31
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées au comp	68 862,69	71 853,31	71 853,31
7788	Produits exceptionnels divers (7)		0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		68 862,69	71 853,31	71 853,31
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 090 239,62	6 754 922,84	6 754 922,84

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 716 738,77
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	8 471 661,61

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	221 970,00	144 112,00	144 112,00
2031	Frais d'études	97 970,00	110 000,00	110 000,00
2051	Concessions et droits similaires	124 000,00	34 112,00	34 112,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		384 575,00	384 575,00
204123	Régions - Projets d'infrastructures d'intérêt national		384 575,00	384 575,00
2041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	729 230,00	739 493,66	739 493,66
2111	Terrains nus	275 000,00	150 000,00	150 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	11 000,00	15 000,00	15 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	7 000,00	20 000,00	20 000,00
21318	Autres bâtiments publics	31 000,00	5 857,00	5 857,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	132 880,00	149 658,00	149 658,00
2138	Autres constructions	43 000,00	45 000,00	45 000,00
2145	Construct° sur sol d'autrui - Installat° générales, agencement	55 000,00	100 000,00	100 000,00
2148	Constructions sur sol d'autrui - Autres constructions		5 000,00	5 000,00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	2 850,00	3 000,00	3 000,00
21571	Matériel roulant - Voirie	87 500,00	100 000,00	100 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	16 000,00	18 890,00	18 890,00
2161	Oeuvres et objets d'art	6 000,00	0,00	0,00
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	25 000,00	30 000,00	30 000,00
2182	Matériel de transport		34 000,00	34 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	6 000,00	13 483,92	13 483,92
2184	Mobilier	20 000,00	28 000,00	28 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	11 000,00	21 604,74	21 604,74
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 650 000,00	1 694 328,93	1 694 328,93
2313	Constructions	1 375 000,00	1 047 103,52	1 047 103,52
2314	Constructions sur sol d'autrui	275 000,00	198 100,00	198 100,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		449 125,41	449 125,41
Total des dépenses d'équipement		2 601 200,00	2 962 509,59	2 962 509,59
13	Subventions d'investissement		8 125,00	8 125,00
13141	Communes membres du GFP		8 125,00	8 125,00
27	Autres immobilisations financières	811 394,71	1 214 848,61	1 214 848,61
276351	GFP de rattachement	811 394,71	1 214 848,61	1 214 848,61
020	Dépenses imprévues (investissement)	95 057,36	100 420,62	100 420,62
020	Dépenses imprévues (investissement)	95 057,36	100 420,62	100 420,62
Total des dépenses financières		906 452,07	1 323 394,23	1 323 394,23
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		3 507 652,07	4 285 903,82	4 285 903,82
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	68 862,69	71 853,31	71 853,31
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	68 862,69	71 853,31	71 853,31
13911	Etat et établissements nationaux	994,70	994,70	994,70
13912	Régions	3 740,00	3 740,00	3 740,00
13913	Départements	48 898,37	48 898,37	48 898,37
139141	Communes membres du GFP	14 953,13	17 943,75	17 943,75
13918	Autres	276,49	276,49	276,49
	Charges transférées (9)		0,00	0,00
2313	Constructions		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
2313	Constructions		0,00	0,00

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
---	---------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		68 862,69	71 853,31	71 853,31
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 576 514,76	4 357 757,13	4 357 757,13

+	
RESTES A REALISER 2017 (11)	286 485,41
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	1 048 895,29
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 693 137,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 054 524,00	809 823,50	809 823,50
1311	Etat et établissements nationaux	153 000,00	190 000,00	190 000,00
1312	Régions	85 767,00	85 767,00	85 767,00
1313	Départements	328 909,00	218 909,00	218 909,00
13141	Communes membres du GFP	274 548,00	93 642,50	93 642,50
13151	GFP de rattachement		155 105,00	155 105,00
1318	Autres	49 600,00	44 000,00	44 000,00
13251	GFP de rattachement	147 800,00	0,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux	14 900,00	22 400,00	22 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		1 500,00	1 500,00
2182	Matériel de transport		1 500,00	1 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 054 524,00	811 323,50	811 323,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	440 000,00	1 148 895,29	1 148 895,29
10222	F.C.T.V.A.	240 000,00	100 000,00	100 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	200 000,00	1 048 895,29	1 048 895,29
27	Autres immobilisations financières	21 819,93	1 094 374,32	1 094 374,32
276351	GFP de rattachement	21 819,93	1 094 374,32	1 094 374,32
Total des recettes financières		461 819,93	2 243 269,61	2 243 269,61
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 516 343,93	3 054 593,11	3 054 593,11
021	Virement de la section de fonctionnement	1 772 543,15	2 078 544,72	2 078 544,72
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	447 722,58	460 000,00	460 000,00
28051	Concessions et droits similaires	38 523,70	40 000,00	40 000,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	40 528,78	40 528,78	40 528,78
281318	Autres bâtiments publics	56 335,04	56 700,00	56 700,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	219,00	219,00	219,00
28138	Autres constructions	111 409,00	111 464,00	111 464,00
281538	Autres réseaux	9 645,55	9 645,55	9 645,55
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	595,00	595,00	595,00
281571	Matériel roulant	8 773,00	8 773,00	8 773,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	13 643,00	14 700,00	14 700,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	14 500,00	16 900,00	16 900,00
28182	Matériel de transport	15 159,00	20 700,00	20 700,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	108 645,86	109 165,67	109 165,67
28184	Mobilier	1 609,00	1 609,00	1 609,00
28188	Autres immobilisations corporelles	28 136,65	29 000,00	29 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 220 265,73	2 538 544,72	2 538 544,72
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
2313	Constructions		0,00	0,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		2 220 265,73	2 538 544,72	2 538 544,72
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 736 609,66	5 593 137,83	5 593 137,83

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

	+
RESTES A REALISER 2017 (10)	100 000,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 693 137,83

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE CREDITS DE TRESORERIE (1)	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

Etat néant

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
Total général														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
Total général												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat néant

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

Etat néant

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			09/11/2015
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

Etat néant

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

Etat néant

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		172 273,93	172 273,93
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		172 273,93	172 273,93
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	71 853,31	71 853,31
020	Dépenses imprévues (investissement)	100 420,62	100 420,62
020	Dépenses imprévues (investissement)	100 420,62	100 420,62

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	172 273,93	286 485,41	D001 1 048 895,29	1 507 654,63

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 732 919,04	III 3 732 919,04
Ressources propres externes de l'année (a)		1 194 374,32	1 194 374,32
10222	Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00	100 000,00
276351	Autres immobilisations financières	1 094 374,32	1 094 374,32
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		2 538 544,72	2 538 544,72
28051	Concessions et droits similaires	40 000,00	40 000,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	40 528,78	40 528,78
281318	Autres bâtiments publics	56 700,00	56 700,00
28135	Installat° générales, agencements, aménagement des construct°	219,00	219,00
28138	Autres constructions	111 464,00	111 464,00
281538	Autres réseaux	9 645,55	9 645,55
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	595,00	595,00
281571	Matériel roulant	8 773,00	8 773,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	14 700,00	14 700,00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	16 900,00	16 900,00
28182	Matériel de transport	20 700,00	20 700,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	109 165,67	109 165,67
28184	Mobilier	1 609,00	1 609,00
28188	Autres immobilisations corporelles	29 000,00	29 000,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 078 544,72	2 078 544,72

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	3 732 919,04	100 000,00	0,00	1 048 895,29	4 881 814,33

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 507 654,63
Ressources propres disponibles	IV 4 881 814,33
Solde	V = IV - II (6) + 3 374 159,70

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrivez uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Etat néant

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Recettes nettes (b-d)				

Etat néant

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

Etat néant

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	6 683 069,53
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Etat néant

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;

- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;

- la colonne « Dettes en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;

- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Etat néant

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

Etat néant

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
204123	53	CONTRIBUTION AMENAGEMENT NUMERIQUE DU TERRITOIRE	DIVERS CREANCIERS	Autres	384 575,00
FONCTIONNEMENT					
6288	3	PARTICIPATION A LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX POUR LE PERISCOL	DIVERS CREANCIERS	Autres	22 000,00
6288	4	PARTICIPATION A LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX POUR LE PERISCOL	DIVERS CREANCIERS	Autres	4 300,00
6288	5	ACTION DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS LOCALES	DIVERS CREANCIERS	Autres	4 000,00
6288	1	FINANCEMENT DU SERVICE PERISCOLAIRE INTERCOMMUNAL	FDMJC DU BAS RHIN	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	291 625,00
6288	2	PERISCOLAIRE FINANCEMENT DES OUVERTURES LES MERCREDIS	FDMJC DU BAS RHIN	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	4 000,00
6553	7	CONTRIBUTION A L INVESTISSEMENT SELON COMPETENCE INTERCO	SDIS 67	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	21 126,78
6553	6	CONTRIBUTION AU FONCTIONNEMENT SELON COMPETENCE INTERCO	SDIS 67	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	106 028,28
65548	9	FRAIS ENFANTS DE WINGEN SCOLARISES A L EXTERIEUR DU TERRITOIRE	SIVOM REGION WISSEMBOURG	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	3 636,70
65548	8	FRAIS DES ENFANTS DE WINGEN SCOLARISES A L EXTERIEUR DU TERRITOI	SIVOM REGION WISSEMBOURG	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	3 549,86
65548	17	FONCTIONNEMENT DU SERVICE MUT ARCHI POUR LES COMMUNES HORS PNRVN	SYCOPARC	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	4 041,00
65548	15	CONSERVATION MUSEE DU PETROLE	SYCOPARC	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	10 870,00
65548	14	PARTICIPATION STATUTAIRE EN QUALITE DE MEMBRE	SYCOPARC	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	7 396,54
65548	16	PORTAGE DE L ASSOCIATION SYMBOL PART INTERCOMMUNALE	SYCOPARC	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	2 000,00
65548	12	FINANCEMENT DE L EXERCICE DE LA COMPETENCE GEMAPI	SYNDICAT DES EAUX ET DE L ASSAINISSEMENT ALSACE MOSELLE	Etat	130 000,00
65548	10	FRAIS DES ENFANTS SCOLARISES A L EXTERIEUR DU TERRITOIRE DE KUTZ	SYNDICAT MIXTE REGION SOULTZ	Autres	14 500,00
65548	11	PLANIFICATION DU TERRITOIRE MEMBRE DU SYNDICAT MIXTE	SYNDICAT MIXTE SCOT ALSACE DU NORD	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	20 960,00
65548	13	FINANCEMENT DE LA COMPETENCE GEMAPI POUR 7 COMMUNES	SYNDICAT SAUER EBERBACH	Autres	2 400,00
657358	18	PARTICIPATION MISSION ETUDE FUSION DES OTI	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE NIEDERBRONN LES BAINS	Régions	32 500,00
6574	38	PARTICIPATION PAR HAB 0€80 X HAB	ADEAN	Autres	14 579,00
6574	29	PARTICIPATION SELON CONVENTION SOLDE 2017	AMROF	Autres	4 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	28	PARTICIPATION SELON CONVENTION FONCTIONNEMENT	AMROF	Autres	9 000,00
6574	27	PARTICIPATION SELON CONVENTION ENRICHISSEMENT COLLECTION	ASS MUSEE DU PETROLE	Autres	3 000,00
6574	26	PARTICIPATION SELON CONVENTION POSTE MEDIATRICE CULTURELLE ET AC	ASS MUSEE DU PETROLE	Autres	56 925,00
6574	20	FINANCEMENT DU SERVICE DE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES INTERCO	ASSOC ACTION SOCIALE BAS RHIN	Autres	28 028,00
6574	19	FINANCEMENT DU SERVICE DE HALTE GARDERIE INTERCOMMUNALE A MORSBR	ASSOC ACTION SOCIALE BAS RHIN	Autres	65 185,00
6574	51	ADHESION NATIONALE DES MAIRES COMMUNES THERMALES	ASSOC DES MAIRES DEPARTEMENT 67	Autres	3 000,00
6574	35	ADHESION PAR PROJETS PORTES	CAUE BAS RHIN	Autres	50,00
6574	33	AVANCE SUBVENTION REGION POUR LES ENTREPRISES	CCSP BUDGET PRINCIPAL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	40 000,00
6574	32	AVANCE SUBVENTION ETAT POUR LES ENTREPRISES	CCSP BUDGET PRINCIPAL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	40 000,00
6574	31	OCM AIDE DIRECTE DOSSIERS AUX ENTREPRISES	CCSP BUDGET PRINCIPAL	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	40 000,00
6574	34	ADHESION AU RESEAU TEPOS	CLER RESEAU POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE	Autres	160,00
6574	48	PARTICIPATION SELON CONVENTION	CLUB VOSGIEN HAGUENAU LEMBACH	Autres	500,00
6574	49	PARTICIPATION SELON CONVENTION	CLUB VOSGIEN HAGUENAU LEMBACH	Autres	500,00
6574	47	PARTICIPATION SELON CONVENTION HORS TRANSPORT	COLLEGE MARECHAL DE MAC MAHON	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	5 350,00
6574	52	PARTICIPATION PROJET INTERREG VIVRE ENSEMBLE A TOUT AGE	DIVERS CREANCIERS	Autres	2 500,00
6574	46	SOUTIEN VOYAGES CLASSES DECOUVERTES DES COLLEGIENS DU TERRITOIRE	DIVERS CREANCIERS	Autres	2 500,00
6574	39	SOUTIEN A L OBTENTION DU BAFA	DIVERS CREANCIERS	Autres	3 500,00
6574	40	SAUVEGARDE PATRIMOINE BATI ANCIEN + TEPKV	DIVERS CREANCIERS	Autres	18 000,00
6574	41	COFINANCEMENT ACHAT RUCHES DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE ABEILLE	DIVERS CREANCIERS	Autres	6 000,00
6574	42	AIDES AUX ASSOCIATIONS D ARBORICULTEURS AJVOF FFNW APFLE AAPE	DIVERS CREANCIERS	Autres	3 000,00
6574	25	PARTICIPATION SELON CONVENTION 2017 2018	ECMU VALLEE DE LA SAUER	Autres	50 795,00
6574	22	FINANCEMENT DES ACTIONS CONDUITES PAR LE SERVICE ANIMATION INTER	FDMJC DU BAS RHIN	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	10 000,00
6574	21	FINANCEMENT DU SERVICE ANIMATION INTERCOMMUNAL POSTES FONJEP	FDMJC DU BAS RHIN	Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	91 714,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574	30	SOUTIEN AUX ENTREPRISES LOCALES	FEDERATION PAC	Autres	15 000,00
6574	50	PARTICIPATION MEMBRE	GECT PAMINA	Autres	0,00
6574	43	PARTICIPATIONS A DES EVENEMENTS NATURE ET ENVIRONNEMENT	MAISON DE LA NATURE DU DELTA DE LA SAUER	Autres	2 000,00
6574	44	CONTRIBUTIONS PROGRAMME FETE DE L EAU 2018	MAISON DE LA NATURE DU DELTA DE LA SAUER	Autres	2 000,00
6574	37	OPERATION S ENGAGER C EST PERMIS	MISSION LOCALE ALSACE DU NORD	Autres	5 750,00
6574	36	PARTICIPATION INTERCOMMUNALE PAR JEUNES DU TERRITOIRE SUIVIS	MISSION LOCALE ALSACE DU NORD	Autres	11 500,00
6574	24	FONCTIONNEMENT DU SERVICE TAXE DE SEJOUR INTERCOMMUNALE SOLDE 20	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL SAUER PECHELBRONN	Autres	21 200,00
6574	23	PARTICIPATION SELON CONVENTION TAXE DE SEJOUR INTERCOMMUNALE	OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL SAUER PECHELBRONN	Autres	109 000,00
6574	45	PROGRAMME ABEILLES ET BIODIVERSITE	UNAF	Autres	6 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

Etat néant

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

Etat néant

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :				0,00			
TOTAL Recettes				TOTAL Dépenses			
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1	0	1
DGS DE 10 000 A 20 000 HABITANTS	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		16	0	16	10,1	0	10,1
ATTACHE	A	2	0	2	0	0	0
ATTACHE PRINCIPAL	A	2	0	2	0,8	0	0,8
REDACTEUR	B	3	0	3	2,8	0	2,8
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	3	0	3	2	0	2
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3	0	3	3	0	3
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	1	0	1	0	0	0
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2E CLASSE	C	2	0	2	1,5	0	1,5
FILIERE TECHNIQUE (c)		7	1	8	6,31	0	6,31
INGENIEUR	A	1	0	1	0	0	0
INGENIEUR PRINCIPAL	A	2	0	2	2	0	2
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2E CLASSE	B	1	0	1	1	0	1
ADJOINT TECHNIQUE	C	2	1	3	2,31	0	2,31
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2E CLASSE	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE SPORTIVE (g)		2	0	2	1	0	1
OPERATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	C	1	0	1	0	0	0
OPERATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES QUALIFIE	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE CULTURELLE (h)		0	2	2	1,18	0	1,18
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	0	2	2	1,18	0	1,18
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		25	3	28	18,59	0	18,59

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
AGENT ADMINISTRATIF	N	ADM		0,00	C UNIQUE INSERT	CDD
ATTACHE	N	ADM	383 MAJORE	0,00	3-3-2	CDD
CONSEILLER EN ENERGIE PARTAGE	N	ENC	389 MAJORE	0,00	3-3-1	CDD
TECHNICIEN CONSEILLER ESPACE INFO ENERGIE	N	ENC	389 MAJORE	0,00	3-3-1	CDD
AGENT TECHNIQUE POLYVALENT	N	TECH		0,00	CONTRAT AVENIR	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

Etat néant

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
CDG 67			0,00
EPFL Alsace			0,00
SCOTAN (Syndicat mixte pour le SCoTAN)			0,00
SDEA			0,00
SDIS 67			0,00
SIVOM WISSEMBOURG			0,00
SMICTOM NORD DU BAS RHIN			0,00
SYCOPARC			0,00
Autres organismes de regroupement			
ADEAN			0,00
Eurodistrict PAMINA	10/04/2017		0,00
SIVU SAUER EBERBACH			0,00
SIVU Syndicat mixte de la région de Sultz-sous-Forêts			0,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
 Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
BA BATIMENTS D ACTIVITES	BA BATIMENTS D ACTIVITES			20001305000089	SPIC	oui
BA CADT FLECKENSTEIN	BA CADT FLECKENSTEIN			20001305000089	SPIC	oui
BA CHAUFFAGE A DURRENBACH	BA CHAUFFAGE A DURRENBACH			20001305000071	SPIC	oui
BA ILOT URBAIN CENTRE DE WOERTH	BA ILOT URBAIN CENTRE DE WOERTH			20001305000139	SPIC	oui
BA PB BAT INNOVANT PREUSCHDORF	BA PB BAT INNOVANT PREUSCHDORF			20001305000154	SPIC	oui
BA PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH	BA PB BATIMENT ACTIVITES ESCHBACH			20001305000147	SPIC	oui
BA PRODUCTION ENERGIE HELIONS	BA PRODUCTION ENERGIE HELIONS			20001305000105	SPIC	oui
BA SERVICE ORDURES MENAGERES	BA SERVICE ORDURES MENAGERES			20001300500133	SPA	non
BA SITE ECONOMIQUE NORD A WOERTH	BA SITE ECONOMIQUE NORD A WOERTH			20001305000162	SPIC	oui
BA ZA ESCHBACH	BA ZA ESCHBACH			20001305000089	SPIC	oui
BA ZA POLE BOIS HEGENEY	BA ZA POLE BOIS HEGENEY			20001300500012	SPIC	oui
BA ZA SORMATT LEMBACH	BA ZA SORMATT LEMBACH			20001305000188	SPIC	oui
BA ZA TORMATT WOERTH	BA ZA TORMATT WOERTH			20001305000170	SPIC	oui
BA ZA TOURISTIQUE WINGEN	BA ZA TOURISTIQUE WINGEN			20001305000196	SPIC	oui
BA ZAC SUD A WOERTH	BA ZAC SUD A WOERTH			20001305000089	SPIC	oui
BA ZAC THERMALE MORSBRONN LES BAINS	BA ZAC THERMALE MORSBRONN LES BAINS			20001305000055	SPIC	oui
BA ZONE ACTIVITES WILLENBACH	BA ZONE ACTIVITES WILLENBACH			20001305000139	SPIC	oui

CC SAUER-PECHELBRONN - 67 - CCSP - BUDGET PRINCIPAL	BP 2018
---	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

Etat néant

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	18 719 000,00	1,678	11,710	2,450	2 191 995,00	4,169
Taxe foncière sur les propriétés bâties	14 477 000,00	2,514	2,210	31,548	319 942,00	34,854
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	521 900,00	-0,761	8,130	2,393	42 430,00	1,614
Cotisation foncière des entreprises	3 946 000,00	1,911	21,140	0,000	834 184,00	1,911
TOTAL	37 663 900,00	1,988			3 388 551,00	5,832

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le M. LE PRESIDENT,
A Durrenbach, le 09/04/2018

Le M. LE PRESIDENT,

Le Président

Jean-Marie HAAS

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session Ordinaire.

A Durrenbach, le 9/04/2018



Nombre de membres en exercice :

35

Nombre de membres présents :

26

Nombre de suffrages exprimés :

24

VOTES : Pour :

24

Contre :

3

Abstention :

6

Date de convocation : 27/03/2018

Les membres du Conseil Communautaire,

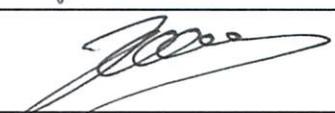
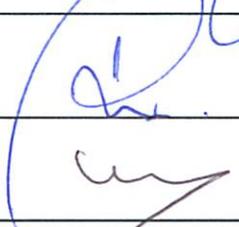
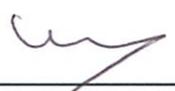
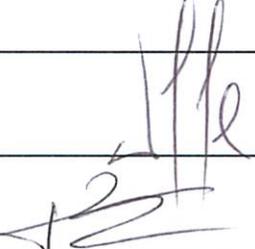
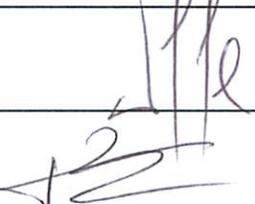
Délégué(es) titulaires	
ATZENHOFFER Alphonse	
BALL Jean-Claude	
CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille	
DESCHLER Annie	
DUDT Lysianne	
DUTEY Sylvie	
FUCHS Alain	
GARDON Karine	
HAAS Jean-Marie	
HASENFRATZ Rachel	
ISEL Roger	
JULLY Jean-Marie	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

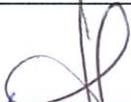
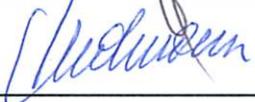
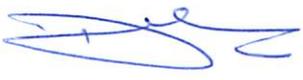
KAISER Francis	
KLIPFEL Jean-Louis	
KREISS Alfred	
LEDIG Evelyne	
MULLER Jean	
NICASTRO Gérard	
PETER Guillaume	
PFEIFFER Dominique	
RICHERT Robert	
ROTH Marie-Louise	
SCHERTZ Christophe	
SCHLOSSER Charles	
SCHNEIDER Dominique	
SCHNEIDER Francis	
SCHNEPP Franck	
SIGRIST Benoît	
SITTER Pierrot	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

SUSS Charles	
THALMANN Alfred	
WEISBECKER Jean	
WEISS Damien	
WEISS Marie-Line	
WERNERT Stéphane	
Délégué(es) suppléant(es)	
FERBACH Dominique	
FISCHER Alain	
FUCHS Thierry	
HOCH Georges	
KOCHER Bernadette	
LETZELTER Alain	
NIEDERER Gérard	
OSTER Rémy	
RAUSCHER Bernard	
ROMIAN Serge	

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SCHELLENBERGER Michèle	
STURM Céline	
WEGMANN Alain	
WEHRUNG Freddy	
ZUGMEYER Danielle	

Certifié exécutoire par le M. LE PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Durrenbach, le

